**

**Termes de référence d’une expertise court terme (ECT) pour l’élaboration d’une stratégie & d’un plan de formation pour le personnel du réseau national de gestion des urgences de santé publique du MSPS**

# contexte DE LA MISSION

Cette consultation commanditée par le Centre National des Opérations d’Urgence de Santé Publique de la Direction Épidémiologie et Lutte contre les Maladies (MSPS), s’inscrit dans le cadre du programme « Assistance technique préparation et riposte aux crises au Maroc » qui représente un des appuis complémentaires du programme d’appui budgétaire du PASS III mis en œuvre dans la continuité de la coopération entre le Maroc et l’Union Européenne dans le secteur de la santé, initiée en 2007. Le programme est organisé en plusieurs projets ou « pôles ».

L’objectif général du projet « Pole Crises sanitaires » est de consolider les capacités marocaines de préparation et de riposte aux crises sanitaires en renforçant le cadre institutionnel et organisationnel du système de santé en matière de gestion des crises sanitaires. Dans ce cadre, une assistance technique apporte un appui technique à la DELM, visant à restructurer et à consolider le réseau national de gestion des urgences de santé publique constitué :

* D’un Centre National des Opérations d’urgence en santé publique (CNOUSP) installé à la Direction de l’Épidémiologie et de Lutte contre les maladies. Le CNOUSP a vocation dans le cadre des activités de préparation à organiser le développement des compétences des membres du réseau national. Le CNOUSP a déjà élaboré un certain nombre de modules de formation qui ont permis d’organiser des formations pour les membres des CROUSP et des EIR.
* De 12 Centres Régionaux des Opérations d’Urgence en Santé Publique (CROUSP) intégrées aux Directions Régionales de Santé et de la Protection Sociale. Les CROUSP ont également vocation à former les membres des EIR et des coordination provinciales dans leur région.
* De 83 Coordination Provinciales des Opérations d’Urgence de santé publique
* De 97 Équipes d’Intervention Rapides (EIR) positionnées au niveau chaque provinces-préfectures (83), de chaque régions (12) et au niveau central (2)

Cette action s’inscrit dans le cadre du Plan Santé 2025 et de la Stratégie Nationale de la Formation Continue du Ministère de la Santé 2019-2025. Elle est également en lien avec la Stratégie Nationale de la Formation Continue (SNFC), dans laquelle sont mises en avant les orientations nationales en matière de la formation continue.

# Justification :

Dans un contexte de renforcement des capacités nationales face aux urgences et crises sanitaires, il est impératif d’adopter une approche structurée pour développer les compétences des membres du Réseau National de Gestion des Urgences de Santé Publique. L’élaboration d’un cadre de compétences, d’une stratégie de formation continue et d’un plan de formation alignés sur les objectifs du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale (MSPS) constitue une étape clé pour garantir une réponse efficace, coordonnée et durable aux crises sanitaires.

Le MSPS avait identifié le développement des compétences des professionnels de santé en matière de crises sanitaires comme un axe prioritaire des termes de référence du programme d’assistance technique « Préparation et riposte aux crises » du PASS III, qui est également une forte recommandation de l’OMS et des organismes internationaux spécialisés. C’est dans ce cadre que le Centre National des Opérations d’Urgence de Santé Publique (CNOUSP), a commandité cette mission d’expertise.

# CADRE DE LA MISSION :

|  |  |
| --- | --- |
| **Référentiels :** | - Plan Santé 2025  - Stratégie Nationale de la Formation Continue du Ministère de la Santé 2019-2025  - La Stratégie Nationale de la Formation Continue (SNFC)  - Le Manuel d’Opération du réseau national de gestion des urgences de santé publique (en cours de finalisation)  - Cadres de compétences des COUSP et EIR internationaux |
| **Objectif Général** | Garantir une approche structurée, cohérente et coordonnée du renforcement des compétences du personnel du réseau national de gestion des urgences de santé publique, permettant d’améliorer les capacité de préparation et de réponse aux urgences et aux crises sanitaires. |
| **Objectifs spécifiques** | 1. Élaborer un cadre de compétences adapté aux fonctions exercées par les membres du réseau national de gestion des urgences de santé publique 2. Analyser les besoins en formation selon une approche mixte (descendante et ascendante). 3. Définir une stratégie de formation continue alignée aux objectifs du MSPS. 4. Élaborer un plan de formation pluriannuel prenant en compte les profils cibles. 5. Proposer un dispositif de suivi, d’évaluation et éventuellement de certification des compétences. |
| **Activités :** | * Définir les objectifs stratégiques de la formation continue. * Élaborer un cadre de compétences détaillé * Analyser les besoins de formation selon une méthodologie mixte (descendante et ascendante) et définir les niveaux de maîtrise attendus par compétence * Définir les objectifs pédagogiques en lien avec les écarts de compétences. * Déterminer les contenus pédagogiques adaptés aux différents profils. * Définir les axes prioritaires de formation. * Structurer un programme de formation pluriannuel. * Proposer les modalités de mise en œuvre de la formation continue. * Concevoir un mécanisme de suivi et d’évaluation de l’impact des formations. * Assurer l’intégration de la formation continue dans la stratégie RH du MSPS. * Formuler des recommandations sur la certification des formations et la reconnaissance officielle des compétences acquises. |
| **Résultats Attendus** | 1. Un cadre de compétences est élaboré, et validé par la DELM, la DRH et la DPRF du MSPS. 2. Une stratégie nationale de formation continue est élaborée et validée par la DELM, la DRH et la DPRF du MSPS. 3. Un plan de formation pluriannuel est élaboré et validé, tenant compte des différents profils du réseau 4. Des recommandations concrètes sont formulées sur l’intégration RH et la certification des compétences. |
| **Méthodologie** | * Revue documentaire / Alignement avec les référentiels * Séances de travail avec le CNOUSP / collecte des informations disponibles. * Consultation des parties prenantes :   - Personnel des CROUSP et EIR  - Représentants de la Division de la formation continue de la DRH du MSPS  - Organismes de formation (ENSP, etc..) pour des partenariats dans la mise en œuvre du plan de formation   * Réalisation d’une enquête auprès des bénéficiaires de la formation continue (personnel des CROUSP et EIR) * Réalisation d’un atelier de validation |
| **Livrables** | * Note méthodologique et recommandations sur le processus dès le début de la mission * Cadre de compétences * Rapport d’analyse des besoins en formation. * Stratégie de formation continue alignée aux objectifs du MSPS. * Plan de formation pluriannuel, incluant des fiches modules et modalités de mise en œuvre * Recommandations pour l’intégration de la formation continue dans le système national de qualification et/ou de certification des formations assurant leur reconnaissance officielle. * Présentation PowerPoint pour l’atelier de validation * Rapport de mission |

# Modalités de la mission et activités de l’expert :

L’expert travaillera sous l’autorité du point focal du CNOUSP et sous la supervision du Chef de Pôle qui assurera le suivi de la production des livrables dans le respect des TDR et des orientations données par le Point Focal du CNOUSP.

# profil requis pour l’expertise :

Le consultant principal devra répondre aux critères suivants :

**Formation académique** :

* Diplôme universitaire en Ingénierie de formation ou en Gestion des Ressources Humaines spécialité gestion des compétences ou tout autre domaine pertinent en relation avec l’objectif de la mission

**Expérience professionnelle** :

* Au moins 5 ans d'expérience dans le domaine du développement des ressources humaines et/ou de l’ingénierie de la formation dans le secteur de la santé.
* Expérience probante dans la conception et la mise en œuvre de stratégies et de plans de formation continue.
* Expérience de collaboration avec des organismes de formation continue.

**Compétences spécifiques** :

* Expérience avérée dans l’élaboration de cadres de compétences et de dispositifs de formation continue.
* Expertise en élaboration de référentiels de formation et d’outils pédagogiques.
* Capacité à mener des études, enquêtes et des analyses des besoins en formation
* Connaissance des systèmes de qualification et des cadres de certification des compétences.
* Maîtrise des approches pédagogiques modernes (e-learning / MOOC).
* Excellentes compétences en communication, rédaction de rapports

**Atouts supplémentaires** :

* Expérience dans des missions similaires au niveau national.
* Expérience dans le secteur de la santé au Maroc.

# Lieu, JOurs prestés, durée :

- Lieu de la mission : Rabat.

- Nombre de jours de travail : 20 jours jours/homme

- La mission se déroulera sur une période maximum de 1,5 mois à partir de la date de signature du contrat de prestation avec un démarrage souhaité le **15 juin 2025.**

**Dossier de candidature** : Les consultants intéressés doivent soumettre un dossier de candidature en fournissant un Curriculum vitae actualisé et une brève note avec une description sur la façon dont ils vont aborder et mener le travail. (2 pages maximum).

Les candidats intéressés doivent adresser leur dossier de candidature à Mme Karima Bougja

k.bougja.ext@credes.net

**Date limite de candidature : le 05/06 /2025**